



POURQUOI LES VILLES DOIVENT ADHÉRER À L'APPEL POUR UN TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Les énergies fossiles précipitent notre climat vers l'effondrement. Charbon, pétrole et gaz représentent près de 80 % du CO₂ émis depuis la révolution industrielle. **L'industrie des énergies fossiles continue d'ignorer les avertissements des scientifiques en prévoyant de nouveaux projets qui entraîneront, d'ici 2030, 110 % d'émissions de GES de plus que le seuil à ne pas franchir pour limiter le réchauffement à +1,5 °C**, et ainsi éviter un dérèglement catastrophique du climat. Les seules émissions provenant de nos capacités de production actuelles sont déjà trop élevées pour rester sous ce seuil. Face à l'urgence climatique, nous devons mettre un point final à l'ère des combustibles fossiles.

Le Traité de non-prolifération des combustibles fossiles est une campagne internationale en faveur d'une sortie progressive des énergies fossiles et d'une transition énergétique juste à l'échelle mondiale. Ce traité se veut un complément à l'Accord de Paris (qui omet d'aborder le charbon, le pétrole ou le gaz), destiné à combler une lacune fondamentale pour :

- stopper la production de combustibles fossiles à la source et partout (**non-prolifération**)
- diminuer progressivement les réserves actuelles de combustibles fossiles, conformément à la trajectoire de +1,5 °C (**sortie progressive et juste**)
- soutenir une transition mondiale équitable vers les énergies renouvelables (**transition juste**)

Les villes ont un rôle primordial à jouer dans la transition énergétique mondiale. Ce sont les premières consommatrices d'énergie dans le monde : elles représentent « les deux tiers de la consommation énergétique mondiale, et plus de 70 % des émissions annuelles mondiales de CO₂ ». Elles sont à la fois la proie de catastrophes climatiques (canicules, inondations, fumées provoquées par les feux de forêt) et le siège de solutions climatiques : mettre un terme aux projets d'extraction, électrifier le réseau local, protéger sans attendre les communautés contre les effets du changement climatique. En outre, **de la même façon que les zones exemptes d'armes nucléaires ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration du Traité sur l'interdiction sur les armes nucléaires, les conseils municipaux du monde entier peuvent contribuer à créer une dynamique favorable à l'adoption d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles.**

Dans cette quête de solutions climatiques, le traité s'inscrit dans la même lutte que les coalitions pour une justice climatique et les élus municipaux des villes progressistes qui demandent à laisser les combustibles fossiles dans le sol, à réduire progressivement l'utilisation des réserves actuelles et à développer l'accès pour tous aux énergies renouvelables. À travers le monde, plus de 100 villes soutiennent le traité, de Vancouver à Barcelone en passant par Los Angeles, Sydney ou Toronto. L'initiative pour un Traité sur les combustibles fossiles vise à solliciter des centaines d'autres municipalités des quatre

coins du monde, afin qu'elles soutiennent l'appel et rejoignent le mouvement international pour une sortie progressive des combustibles fossiles et une transition vers un monde basé sur les énergies renouvelables.

POURQUOI LES MUNICIPALITÉS DOIVENT-ELLES SOUTENIR CETTE INITIATIVE ?

Les villes ont un rôle important à jouer : convaincre les autorités nationales de sortir de l'ère du charbon, du pétrole et du gaz, et de soutenir un Traité sur les combustibles fossiles

Les villes peuvent faire pression depuis la base en exigeant une sortie progressive des combustibles fossiles et une transition énergétique juste, en donnant de la visibilité à la campagne et, en fin de compte, en incitant les gouvernements nationaux à signer et ratifier un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles.

Si plusieurs municipalités au sein d'un même pays adoptent une résolution de soutien à un Traité sur les combustibles fossiles, le gouvernement de ce pays n'aura d'autre choix que de prendre au sérieux les revendications du traité. Le fait même de plaider collectivement pour une telle résolution est un formidable exercice de mobilisation de la collectivité qui peut faire pencher la balance en la défaveur des énergies fossiles ; l'histoire regorge d'exemples de ce type. Dans les années 1970 et 1980, des centaines de villes du monde entier s'inscrivant dans un grand mouvement pour le désarmement nucléaire se sont déclarées « [Zone exempte d'armes nucléaires](#) » (ZEAN) pour exhorter les gouvernements nationaux à prendre des mesures courageuses en matière de désarmement nucléaire. Le fait de se déclarer ZEAN était avant tout un acte symbolique, mais qui n'en a pas moins contribué à faire évoluer les normes internationales, à faire pression sur les gouvernements en mettant leur réputation en jeu, et à construire un mouvement global de non-prolifération et de désarmement nucléaires.

Les villes subiront de plein fouet le changement climatique

Les villes sont aux avant-postes de la crise climatique, confrontées à des catastrophes naturelles qui remodelent en profondeur les communautés, infrastructures et écosystèmes urbains. Les élus municipaux sont bien conscients que leur budget, les entreprises sur leur territoire et leurs administrés seront touchés de plein fouet par les crises climatiques (canicules, inondations, feux de forêt), en même temps qu'ils doivent accueillir des milliers de migrants climatiques. Ces élus savent que leurs administrés (et notamment les plus à risque et vulnérables) seront menacés par des pénuries alimentaires et la hausse des cours alimentaires, pourraient être contraints de fuir des phénomènes climatiques extrêmes, et sont les plus susceptibles de pâtir des conséquences d'une pollution due aux énergies fossiles. Les élus locaux savent aussi que ce sont les villes qui assumeront les énormes coûts infrastructurels de l'adaptation au changement climatique.

Les villes agissent pour le climat, mais le développement des énergies fossiles sape leurs efforts

De nombreuses villes prennent déjà des mesures fortes pour le climat : interdiction des projets d'énergies fossiles (oléoduc, raffinerie, station-service, etc.) sur leur territoire, électrification des réseaux urbains, réduction de leurs émissions de GES. Quelques pays, dont le Costa Rica, l'Irlande, l'Espagne et le Danemark ont également adopté des lois et stratégies pour « laisser les énergies fossiles dans le sol » : interdiction de la fracturation hydraulique et/ou du pétrole offshore, moratoire sur le gaz, etc. Mais le développement des infrastructures et de la production d'énergies fossiles sape leurs efforts. Les villes et leurs habitants ne veulent pas être le dindon de la farce en faisant de leur mieux pour réduire leurs émissions de GES alors même que l'industrie des énergies fossiles fait tout pour anéantir leur travail. Un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles peut mettre fin à cette dynamique néfaste, et permettre de dépasser le stade des luttes locales contre le développement des énergies fossiles pour faire en sorte que nous allions tous dans la même direction face à l'urgence climatique. Le traité présente notamment l'intérêt de consolider les efforts que déploient déjà les villes, en veillant à ce que leurs propres actions s'inscrivent dans un processus global, une marche en avant. **Si votre ville agit déjà pour le climat, ce traité viendra renforcer l'excellent travail que vous avez déjà abattu.** Et si votre ville n'a pas encore pris de mesures concrètes, le traité est un très bon point de départ !

L'adhésion au Traité sur les combustibles fossiles permet d'aller plus loin qu'une simple résolution sur l'urgence climatique

Depuis deux ans, des centaines de villes du monde entier ont adopté des résolutions sur l'urgence climatique. Pourtant, l'industrie des énergies fossiles fait la sourde oreille : ses projets de développement hypothèquent toutes nos chances de conserver un climat stable et une planète sûre et vivable. Défendre un Traité sur les combustibles fossiles, c'est réaffirmer une résolution sur l'urgence climatique et rappeler au gouvernement que ses projets économiques et énergétiques doivent être cohérents avec ce que nous disent les sciences du climat. Lorsque votre ville aura adhéré au traité, vous pourrez continuer à [agir](#) pour priver l'industrie des énergies fossiles de son acceptabilité sociale, et endiguer le développement de ces énergies dans votre ville.

L'industrie des énergies fossiles détourne les aides accordées au titre du Covid-19, privant les villes de fonds dont elles ont cruellement besoin.

Selon les derniers chiffres de l'Energy Policy Tracker, [depuis le début de la pandémie, les gouvernements du G20 ont investi au moins 296 milliards de dollars dans les énergies fossiles](#). Ces milliards de dollars d'argent public vont alimenter l'urgence climatique, alors

qu'ils auraient pu servir à aider les villes à bâtir un monde sans combustibles fossiles, et à financer une reprise juste garantissant l'accès à une énergie propre pour tous.

EN QUOI LE SOUTIEN DES VILLES PEUT-IL RENFORCER CETTE CAMPAGNE INTERNATIONALE ?

La campagne mondiale pour un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles estime que le soutien des conseils municipaux est essentiel pour donner de la visibilité et de l'élan à cette initiative. Les villes peuvent agir rapidement pour entamer une sortie progressive des énergies fossiles sur leur territoire, et priver l'industrie des combustibles fossiles de son acceptabilité sociale, tout en exerçant une pression collective depuis la base allant dans le sens de la campagne à l'échelle nationale. La campagne souhaite que des villes montrent l'exemple en adhérant au traité, dans le sillage de Vancouver, Barcelone, Los Angeles, Sydney, Canberra et Toronto, afin de donner un coup de fouet à l'appel mondial pour un nouveau traité.

La campagne a annoncé le franchissement du cap des 100 villes signataires en novembre 2023, lors de la COP28. Ces villes appellent leurs gouvernements nationaux à soutenir l'initiative du traité et invitent également d'autres municipalités à rejoindre la campagne mondiale.

L'équipe de la campagne peut transmettre aux villes un [modèle de résolution de soutien au traité](#).

AUTRES QUESTIONS FRÉQUENTES

Il existe déjà la Convention-cadre des Nations unies et l'Accord de Paris. Pourquoi ne pas s'en servir ? Un nouveau traité ne risque-t-il pas d'affaiblir ces deux cadres ?

En un mot : *La CCNUCC et l'Accord de Paris sont deux mécanismes importants mais insuffisants, qu'il faut compléter avec un Traité sur les combustibles fossiles.*

L'Accord de Paris est essentiel en ce qu'il oblige les pays à définir des objectifs de réduction de leurs émissions de plus en plus ambitieux dans l'optique de limiter le réchauffement à +1,5 °C. Cependant, l'accord ne mentionne ni le charbon, ni le pétrole, ni le gaz, si bien que les projets de production d'un pays peuvent être incompatibles avec ses propres objectifs de réduction de ses émissions.

Le [Production Gap Report](#) affirme que les projets de développement des énergies fossiles sont 120 % supérieurs à ce que permet l'objectif d'un réchauffement de +1,5 °C d'ici 2030. Nous sommes à l'aube d'une décennie cruciale, et devons compléter l'Accord de Paris avec un traité ciblant les combustibles fossiles.

En plus de compléter l'Accord de Paris en s'attaquant à la source du changement climatique (les énergies fossiles), un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles

aiderait à garantir une transition juste et équitable pour les pays, les communautés et les travailleurs du monde entier.

Le monde est de moins en moins porté sur le multilatéralisme et la coopération internationale. Est-ce bien le moment de proposer un nouveau traité multilatéral ?

En un mot : *Si nous voulons une coopération internationale, c'est à nous de la réclamer.*

Certes, le multilatéralisme n'a pas le vent en poupe actuellement. Mais une élection ou un événement majeur peut changer la donne, comme le Covid-19. La pandémie a chamboulé ce dont nous pensions les gouvernements capables. Le moment est donc bien choisi pour proposer des idées audacieuses, comme le Traité sur les combustibles fossiles.

Il y a peu de chances que les grands pays producteurs de combustibles fossiles, comme l'Arabie saoudite, la Russie ou les États-Unis, adhèrent au traité, alors que peut-on en attendre ?

En un mot : *Un cercle de « pionniers » peut influencer les gros producteurs et les marchés.*

Nous ne nous attendons pas à ce que les grands producteurs d'énergies fossiles signent un Traité sur les combustibles fossiles, du moins pas à moyen terme. Nous ne misons pas non plus forcément sur un « traité universel » comme la CCNUCC. Ce que nous voulons, c'est qu'un groupe de pays « pionniers » se réunissent pour coopérer. Nous prenons pour modèle le TPNW, un traité défendu par des nations non nucléarisées qui vise à stigmatiser et à interdire les armes nucléaires. Son but est de délégitimer les armes nucléaires et d'en interdire la production, la fabrication, l'acquisition, la possession ou le stockage. La rédaction d'un Traité sur les combustibles fossiles s'inspirera des nombreux enseignements à tirer des autres traités sur les armes nucléaires et chimiques, les mines, les armes à sous-munitions, les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, etc.

De même, nous estimons qu'un Traité sur les combustibles fossiles bien pensé peut :

- Renforcer les revendications portées auprès des gouvernements ;
- Atténuer l'influence réglementaire et politique de l'industrie ;
- Mettre un terme au « business as usual » ;
- Augmenter les risques, coûts et incertitudes liés aux investissements dans le développement des énergies fossiles ; et
- Réduire l'accès aux financements et aux marchés pour les combustibles fossiles.

Face au changement climatique, il faut d'urgence réduire la production de combustibles fossiles. Négocier un nouveau traité ne risque-t-il pas de prendre trop de temps ?

En un mot : *C'est le processus qui compte.*

Négocier un traité prend plus ou moins de temps : celui sur les armes nucléaires a pris 3 ans, d'autres nécessitent plusieurs décennies. Nous voyons ce traité comme une « balise » qui éclairera un certain nombre d'étapes importantes, lesquelles contribueront à une baisse de la production.

Au niveau local, il braque les projecteurs sur la problématique, à l'instar des zones exemptes d'armes nucléaires.

Au niveau national, c'est un moyen d'obliger le gouvernement à discuter de mesures du côté de l'offre.

Au niveau international, c'est un cadre pour le groupe de signataires précurseurs, une nouvelle synthèse de la production d'énergies fossiles et une commission internationale sur les énergies fossiles.

Le traité rebat les cartes en accentuant les risques pesant sur l'industrie des énergies fossiles, notamment sur leur accès aux financements. Toutes les stratégies qui sous-tendent l'initiative (études, plaidoyer, collaboration régionale) ont un sens en tant que telles et prises comme un tout. Le traité confère un cadre général et se veut une revendication à même d'unifier tous ces efforts, afin que le tout vaille plus que la somme de ses parties : à changement systémique, démarche systémique.

Pour sortir des énergies fossiles, ne vaut-il pas mieux jouer sur la demande et laisser le marché réduire progressivement la part des énergies fossiles ?

En un mot : *L'offre et la demande sont les deux faces d'une même médaille, il faut agir sur les deux pour mettre un terme aux combustibles fossiles.*

Oui, il faut agir sur les émissions et la demande, mais cela ne suffit pas. Un changement systémique passe par une démarche systémique, avec des mesures du côté de l'offre. Le traité s'inscrit dans une approche systémique scindée en plusieurs stratégies qui se renforcent l'une l'autre. En l'absence d'un Traité sur les combustibles fossiles, l'industrie continuera de dénigrer la science du climat, de saper les stratégies et les mesures climatiques et de maintenir sa production.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est entré en vigueur en 1970. Pourtant, les États nucléarisés ont gardé leurs armes nucléaires. Pourquoi basez-vous votre traité sur un traité qui a échoué ?

En un mot : *Le TNP n'est qu'un modèle parmi d'autres dont nous pouvons nous inspirer.*

Le TNP n'est qu'une analogie, ce n'est pas le seul modèle dont peut s'inspirer un traité sur les combustibles fossiles. Il est vrai que les résultats du TNP sont *mitigés* : il a bel et bien limité la prolifération, mais il a en grande partie échoué à désarmer les États nucléarisés, qui détiennent encore plus de 22 000 têtes nucléaires.

C'est pourquoi un deuxième traité nucléaire a vu le jour : le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). La campagne internationale pour ce traité, l'ICAN, s'est vu décerner le prix Nobel en 2017. En plus du TNP et du TIAN, nous nous inspirons de nombreux autres traités et souhaitons capitaliser sur leurs bonnes pratiques et les enseignements à en tirer.

Contrairement au TNP, le Traité sur les combustibles fossiles ne vise pas juste à empêcher le développement des énergies fossiles : son but est de créer un cadre conduisant à la réduction progressive de la production d'énergies fossiles, en misant sur l'entente et la coopération internationales.

Pour en savoir plus sur le Traité sur les combustibles fossiles, rendez-vous sur :
www.fossilfuel treaty.org